

TAÂOUN *

La Lettre des Coopérations au Maroc

* *Coopération*

Réalisée par **Marcooop**, agence de Conseil en coopérations décentralisée et internationale avec le Maroc.

N° 57 – janvier 2014

SOMMAIRE

- **Coopérations franco-marocaines**
- **Autres coopérations nationales**
- **Les nouvelles du Maroc**
- **L'interview du mois : Anke STRAUSS, Chef de mission de l'Organisation International pour les Migrations au Maroc**
- **Mouvements/Nominations/Distinctions**
- **Rendez-vous**
- **Appels à projets / Annonces**
- **Abréviations/Indications**
- **Le Mot de la Rédaction**

COOPERATIONS FRANCO-MAROCAINES

COOPERATIONS BILATERALES

Défense

Signature à **Brest** d'un acte de transfert de propriété de la « Frégate Mohammed VI » à la Marine Royale marocaine, en présence du Prince Moulay Rachid et du Ministre français de la Défense, Jean Yves LE DRIAN.

Coopération scientifique

Signature entre le ministère marocain de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres et le ministère français des Affaires étrangères du Partenariat Hubert Curien «TOUBKAL» pour le renforcement de la coopération scientifique Maroc-France qui vise à :

- Favoriser les contacts et les échanges entre chercheurs et enseignants chercheurs des deux pays permettant de nouer des collaborations à long terme, de créer des réseaux ou d'accéder conjointement à des réseaux internationaux existants,
- Soutenir la formation à et par la recherche par l'implication obligatoire de doctorants en co-tutelle dans les projets,
- Aider à valoriser des recherches innovantes ayant un impact sur le développement durable, les filières et outils de production ou de transformation débouchant sur le transfert et de valorisation des résultats.

COOPERATION DECENTRALISEE

Eau

A destination des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale, organisation à **Paris** par le Programme Solidarité Eau d'une réunion d'échange et d'information sur l'eau et l'assainissement au Maroc.

Transport

Organisation d'une réunion de la Commission « Coopération internationale » créée dans le cadre du partenariat qui unit le GART (Groupement des autorités responsables de transport) et CODATU (Coopération pour le développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains) ; cette rencontre qui avait pour thème « l'action internationale du GART sur les coopérations mobilité et transport avec les collectivités locales marocaines » fut l'occasion d'un éclairage sur les projets d'**Agadir/Nantes** et de **Rabat/Grand Lyon**.

COOPERATION ECONOMIQUE

Logistique

Signature à **Montpellier** d'une convention de partenariat entre l'Agence Marocaine de Développement Logistique, relevant du ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique, et Sud de France Développement, société d'économie mixte mandatée par le Conseil Régional du **Languedoc-Roussillon**. Ce partenariat repose sur 3 objectifs : la facilitation des échanges économiques, le développement des zones logistiques et la formation.

Informations

Publication du dernier numéro de « L'actualité vue par le Service économique de l'Ambassade de France » : [HTTP://WWW.TRESOR.ECONOMIE.GOUV.FR/FILE/395859](http://www.tresor.economie.gouv.fr/file/395859)

AUTRES COOPERATIONS

Coopération urbaine

Organisation à **Marseille** des « Premières rencontres de l'AVITEM » autour du thème : « Vers un nouvel agenda de la coopération urbaine et territoriale dans une Méditerranée en crise ».

L'agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables a pour objectif principal de mettre en place un dispositif d'échange d'expérience, d'expertise, de formation et de coopération permettant de promouvoir des démarches de développement urbain et territorial dans les pays de l'UpM. Tel est ainsi le fondement du cycle annuel de séminaires de haut niveau qui vient d'être lancé à Marseille, dont la seconde session se tiendra au Maroc en mars (**Rabat et Tanger**) et en Algérie en juin prochain. L'AVITEM est un Groupement d'intérêt public, créé en 2012 par la DATAR, la Région **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, la Communauté urbaine **Marseille Provence Métropole**, la Communauté d'agglomération **Toulon Provence Méditerranée**, la Ville de Marseille, l'Etablissement public Euroméditerranée et l'Institut de la Méditerranée, et la Métropole **Nice-Côte d'Azur**.

AUTRES COOPERATIONS NATIONALES

COOPERATION AMERICANO-MAROCAINE

Export

Avec le soutien de l'USAID et de l'ONG américaine CEED, création d'un incubateur d'exportation sur le marché des USA par la Chambre de Commerce Américaine au Maroc. Il a pour objectif de développer les exportations marocaines vers le marché américain et de promouvoir la culture d'innovation et de créativité nécessaires pour accéder au marché américain. Ainsi, entre 60 à 80 entrepreneurs seront sélectionnées pour être formés et prendre part aux diverses activités de l'incubateur.

Justice

En marge de la conférence organisée à l'initiative de la Cour de cassation en partenariat avec la Cour suprême américaine et l'association nationale du barreau des Etats-Unis sur le thème «Le Maroc et les Etats-Unis, ensemble pour la réforme de la justice», signature d'un mémorandum d'entente relatif à un accord de coopération dans le domaine judiciaire entre la Cour de cassation et l'Association nationale du barreau (National Bar Association-NBA) des Etats-Unis.

Enfance

Octroi par le Département américain du Travail d'une subvention de 5 M\$ au profit de la Creative Associates International, afin de mettre en œuvre un projet visant à réduire le travail des enfants au Maroc. Plus particulièrement, le projet a pour vocation de lutter contre le travail des enfants dans la région de **Marrakech-Tensift-Al-Haouz**, par la promotion de la participation des enfants dans les programmes d'enseignement et la formation professionnelle axée sur l'agriculture et l'écotourisme. Il est aussi destiné à offrir un soutien aux jeunes en âge légal de travail pour leur garantir les possibilités d'un emploi de qualité.

Genre

Attribution d'une subvention de 1 M\$ du Département américain du Travail au cabinet de conseil en développement international Management Systems International pour promouvoir l'égalité des sexes dans le milieu professionnel. Le projet œuvrera avec le secteur privé, les organisations de la société civile et le gouvernement du Maroc à l'autonomisation des femmes en ce qui concerne leurs droits au travail.

COOPERATION CANADO-MAROCAINE

Décentralisation

Organisation à **Rabat** d'un séminaire de restitution des résultats du projet DGCL/ACDI "Déploiement pour le Développement Démocratique", consacré à la fonction d'agent de développement provincial et aux outils de gestion de ressources humaines auprès des communes.

Agroalimentaire

Grâce à un soutien de 4,4 M€ du Gouvernement canadien sur 5 ans, signature d'un protocole d'entente entre la Fédération Nationale de la Minoterie et l'Institut International du Canada pour le Grain, visant le transfert du savoir-faire canadien en matière de blé dur et de légumineuses, tant au niveau de leurs cultures que de leur transformation, via l'Institut de Formation de l'Industrie Meunière.

COOPERATION GERMANO-MAROCAINE

Energie solaire

Organisation à **Agadir**, par le MASEN et la GIZ d'une réunion de lancement d'un projet de création d'une cartographie des entreprises à potentiel dans les technologies solaires. Une réunion similaire aura prochainement lieu à **Fès**.

Information

Avec le soutien de la Fondation Alexander von Humboldt, dédiée à la coopération scientifique et qui a créé dernièrement un réseau régional de ses lauréats maghrébins, organisation par le Centre de Citoyenneté et d'Education inclusive à travers les sciences et technologies d'une journée d'information sur la coopération maroco-allemande sur le thème: « Opportunités et Success Stories », réunissant tous les opérateurs allemands actifs au Maroc : Ambassadeur, KfW, GIZ, Chambre Allemande de Commerce et d'Industrie, DAAD, Fondation Konrad Adenauer, Fondation Hans Seidel, etc.

COOPERATION MENA

Jérusalem

Organisation à **Marrakech** de la 20ème session du Comité Al Qods sous la présidence effective du Roi Mohammed VI en présence du président palestinien, Mahmoud ABBAS. Ce Comité, présidé par le Roi du Maroc a pour vocation « la protection de la ville sainte et à la préservation de son cachet spirituel et civilisationnel ».

Environnement

Signature d'un mémorandum d'entente entre le Maroc et l'Arabie Saoudite dans le domaine de la protection de l'environnement, en vue de contribuer au développement et à la promotion de l'action environnementale dans les deux pays.

Protection sociale

Signature d'une convention de partenariat entre la CDG et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Mauritanie, afin de développer les échanges d'expériences dans les domaines de la refonte des systèmes d'information, le concept de dématérialisation des procédures "zéro papier", la gestion des placements, la démarche qualité et la gestion de la relation client.

COOPERATION MULTILATERALE

Union Européenne – Travail

Lancement à **Kenitra** du projet «Amélioration des revenus, des conditions de travail et de vie des femmes travailleuses du secteur des fruits rouges de la région de **Gharb Charda Bni Hssen**», financé par l'UE et mis en œuvre par Oxfam en partenariat avec l'Université Ibn Tofail, l'association Chaml pour la Famille et la Femme, l'association Jeunes pour Jeunes et le Réseau des associations de développement. Ce projet vise à promouvoir une culture de participation et de coresponsabilité de tous les acteurs, fondée sur les principes d'égalité, de justice et de dignité.

Union Européenne - Afrique

En perspective du prochain Sommet UE-Afrique qui se tiendra en avril prochain à Bruxelles, sur le thème «Investir dans l'élément humain, la prospérité et la paix », mission à **Rabat** de concertation de Hans-Peter Schadek, envoyé spécial de l'UE pour le Sommet UE-Afrique.

Nations-Unies – Santé

Signature du Programme conjoint de coopération Maroc-OMS 2014-2015, auquel l'OMS contribue à hauteur de 2,9 M\$

Nations-Unies – Gouvernance

Avec le soutien du Fonds des NU pour la Démocratie, organisation à **Rabat** par l'ONG « Le médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme » d'une rencontre consacrée à la gouvernance, en présence de plus de 150 jeunes du Maroc et d'autres pays arabes.

Nations-Unies – Maternité précoce

Avec le soutien de l'Ambassade du Canada au Maroc, organisation à **Tanger** par le FNUAP, en partenariat avec l'Association Régionale Union Nationale des Femmes du Maroc Tanger-Madina, d'une rencontre sur le thème de « la mère-enfant : Face aux défis de la grossesse chez l'adolescente ». A cette occasion a été inaugurée une exposition de photos intitulée « Trop jeunes pour le mariage ».

Nations-Unies – Célébrations

L'année 2014 célébrera quatre années internationales ayant trait à l'agriculture familiale, aux petits États insulaires en développement, à la cristallographie et à la solidarité avec le peuple palestinien.

Banque Mondiale – Agriculture

Publication par la BM d'un rapport sur « La chaîne d'approvisionnement céréalière : Comment gérer la sécurité alimentaire et les importations de blé dans les pays arabes » :

<http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/2012/01/16228732/grain-chain-food-security-managing-wheat-imports-arab-countries-la-filiere-des-cereals-securite-alimentaire-gestion-des-importations-de-ble-dans-les-pays-arabes>

Banque Mondiale – Croissance

Publication par la BM d'un communiqué consacré à son soutien à la compétitivité et à la croissance verte au Maroc :

<http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2014/01/24/morocco-takes-the-long-view-on-green-growth>

Banque Mondiale – Emploi

Dans le cadre de l'initiative E4E (Education for Employment for ArabYouth), soutenu par la BID, les Pays-Bas, la Suisse, et la Grande-Bretagne, signature entre la Société Financière Internationale, membre du Groupe de la Banque Mondiale, le ministère du Tourisme et l'Observatoire du Tourisme du Maroc d'un accord de partenariat visant l'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes au Maroc à travers notamment la formation.

Banque Islamique de Développement - Eau

Signature d'un contrat de financement entre l'ONEE et la BID, d'un montant de 140,20 M\$ pour sécuriser l'accès à l'eau potable dans les zones d'**Agadir** et d'améliorer l'accès à cette ressource au niveau de **Chtouka Ait Baha**.

Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement – Eau

Signature d'un contrat de financement entre l'ONEE et la BERD d'un montant de 65 M€ pour le renforcement de l'approvisionnement en eau potable dans les villes d'**Ouarzazate** et **Benguerir**, et le renforcement de l'accès à l'eau potable dans 260 centres ruraux de la province d'**Azilal**. Ce prêt est accompagné d'un don d'un montant de 4,2 M€ pour le financement des différents aspects de l'assistance technique.

Partenariat de Deauville

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la BERD assure le secrétariat du Partenariat de Deauville pour toute l'année 2014, succédant ainsi à la Banque Islamique de Développement.

COOPERATIONS SUD SUD

Gouvernance

Organisation à **Rabat** par le ministère des Affaires générales et de la Gouvernance et l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique de la 2^{ème} édition des Journées annuelles sur la Gouvernance en Afrique, qui vise à définir une conception africaine du développement durable.

Sécurité

Le Centre Marocain des Etudes Stratégiques, en partenariat avec la Fédération Africaine des Etudes Stratégiques a organisé la 5ème édition du « **Marrakech** Security Forum » évoquant en particulier la menace terroriste dans la zone sahélo-saharienne.

Humanitaire

Aide humanitaire du Maroc à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie et le Commonwealth de la Dominique, touchés par de fortes pluies qui ont occasionné d'importants dégâts dans cette région des Caraïbes.

LES NOUVELLES DU MAROC

Collectivités locales

Mise en ligne de la version française du portail national des collectivités Territoriales réalisé par la Direction Générale des Collectivités Locales du ministère de l'Intérieur : <http://www.pncl.gov.ma/fr/Pages/default.aspx>

Y sont accessibles des données sur les collectivités territoriales, un lien vers le Bulletin Officiel des collectivités locales, un calendrier des événements à venir, le compte rendu des événements organisés par la DGCL, des dossiers thématiques (ex : sur l'égalité hommes-femmes dans la gestion locale), les diverses publications de la DGCL, etc.

Investissements Directs Etrangers

Selon la CNUCED, les IDE réalisés au Maroc en 2013 ont connu une croissance record de + 24%, le Royaume ayant ainsi attiré près de 2,6 mrd € d'investissements, se plaçant 1er en Afrique du Nord.

Infrastructure

Inauguration à **Chichaoua** du barrage "Abou El Abbas Essebti", réalisé sur l'oued Assif El Mal, affluent de l'oued Tensift, pour une enveloppe budgétaire de 740 M dh.

Droits de l'Homme

Signature d'une convention de partenariat entre le ministère de l'Emploi et des affaires sociales et l'Organisation marocaine des droits de l'Homme visant la promotion des droits de l'Homme au sein des entreprises, qu'il s'agisse des droits fondamentaux au travail et des droits économiques et sociaux.

Marrakech

Lancement du projet "**Marrakech**, cité de renouveau permanent" qui vise à répondre aux défis de l'habitat, du transport, de l'environnement, de la culture; mais aussi à assurer les services de proximité dans le cadre de l'expansion urbaine et le développement économique de la ville. Mobilisant des investissements de 6,3 milliards de dirhams, sur une période de 4 ans (2014-2017), il devrait permettre, entre autre, la réalisation de nouvelles structures de santé, de scolarité et de sport, la réhabilitation de quartiers et de monuments, comme le théâtre royal, l'amélioration des transports, le renforcement du réseau d'assainissement et le transfert de la décharge publique.

Sans papiers

Lancement par le ministre délégué à l'Intérieur et le ministre des MRE de l'opération de régularisation des sans-papiers dans les bureaux des étrangers ouverts sur l'ensemble du territoire national et qui devrait concerner quelque 40.000 personnes en situation administrative non conforme

L'INTERVIEW DU MOIS

Taâoun accueille **Anke STRAUSS**, Chef de mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations au Maroc ?

Taâoun : Quel est le rôle de l'Organisation Internationale pour les Migrations au Maroc ?

Anke STRAUSS : Présente au Maroc à partir de 2001, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) dispose d'une Mission à Rabat depuis 2007. Le Maroc est un membre de l'OIM depuis 1998. Ses programmes visent à renforcer le lien entre migration et développement, à améliorer les capacités des acteurs concernés pour mieux gérer les migrations et à informer sur les risques de la migration irrégulière.

Tandis que le Haut Commissariat pour les Réfugiés (UNHCR) est une instance des Nations-Unies qui gère uniquement ce qui a trait à la convention de 1951 sur les droits des réfugiés, l'OIM a vocation à intervenir sur tout ce qui concerne les migrants non réfugiés.

Ce sont des personnes qui ont été déplacées au sein même de leur pays (ex : Darfour/Soudan) ou bien qui ont quitté leur pays pour des raisons économiques, climatiques ou d'autres raisons. Nous travaillons en étroite collaboration avec le HCR pour s'assurer que toutes les personnes sont bien couvertes par l'un de nos deux organismes, car le statut de réfugié n'est pas toujours évident à déterminer. Il y a ainsi ce que l'on appelle les flux migratoires mixtes, quand les personnes arrivent d'un même pays en étant réfugiés et migrants économiques.

Au Maroc comme dans d'autres pays, nous travaillons sur tous les aspects de la migration :

- le renforcement des capacités du Gouvernement : nous organisons des formations pour le ministère de la Justice et le ministère chargé des Marocain Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration qui est devenu notre interlocuteur privilégié suite au remaniement du gouvernement en octobre dernier ;
- le renforcement des capacités des organisations de la société civile ;
- le travail avec les jeunes gens marocains marginalisés ;
- la facilitation des mouvements migratoires (ex : soutien au retour volontaire),
- l'assistance au Gouvernement pour l'adoption de nouvelles lois migratoires, etc.

T : Comment percevez-vous les changements majeurs que vient de connaître la politique migratoire marocaine ?

AS : Il est évident que le Maroc va dans la bonne direction. Si le Royaume a tardé à appliquer des conventions qu'il a ratifié de longue date, on peut considérer désormais que les décisions qui viennent d'être adoptées constituent des avancées majeures. En effet, l'initiative annoncée par le Roi Mohammed VI, le 10 septembre, visant la réforme du système d'immigration et d'octroi d'asile, sur la base d'une approche plus juste et plus efficace, s'inscrit en droite ligne des recommandations du CNDH. Le Maroc est passé d'une approche strictement sécuritaire, à une approche fondée sur les Droits de l'Homme, destinée à aider les migrants, et conçue de façon plus globale et plus cohérente.

Trois nouvelles lois sont en préparation qui devraient permettre au Maroc de se conformer à l'ensemble de ses engagements internationaux ; elles concernent :

- la migration
- les réfugiés et l'asile
- la traite d'êtres humains

L'OIM va accompagner le Gouvernement dans la préparation de ces textes qui devraient être soumis au Parlement au printemps prochain. L'objectif est que les migrants, notamment subsahariens, ne soient plus perçus comme des criminels, pourchassés, par conséquent vulnérables faisant l'objet d'exploitation, comme c'est trop souvent le cas actuellement. Alors qu'au contraire, il faudrait leur donner un statut de victime que l'on doit protéger.

La campagne de régularisation qui vient d'être lancée par le Gouvernement marocain depuis le 1^{er} janvier 2014 va permettre, en outre, de nous donner des précisions¹ très utiles sur le profil de ces personnes : leur âge, leur origine, les raisons de leur migration, etc.

Je crains cependant que la procédure prévue dans le cadre de cette régularisation, qui repose sur la production de nombreux documents, ne soit trop complexe pour de nombreux migrants qui par ailleurs ne parlent ni arabe ni français. Il aurait certainement été pertinent d'associer en amont des ONG, formées à ces procédures pour aider les migrants à mieux y répondre, ainsi que les Ambassades des pays concernés pour faciliter la production des documents exigés.

Par ailleurs, de nombreuses incertitudes subsistent ; qu'est-il prévu pour les personnes qui seront régularisées, en matière d'intégration, notamment sur le plan de l'accessibilité au travail, aux soins, à l'éducation, au logement, etc. ? Mais aussi que va-t-il arriver aux personnes qui ne vont pas recevoir un permis de séjour ? Nous ne le savons pas encore à ce jour.

¹ Voir formulaire : <http://www.marocainsdumonde.gov.ma/actions-du-ministère/demande-de-régularisation-de-séjour.aspx>

T : L'OIM considère la migration comme une richesse ; de quelle façon le Maroc peut-il en tirer profit pour son développement ?

AS : Effectivement, pour l'OIM la migration est une richesse que nous devons faire fructifier. Trois programmes ont cet objectif :

- L'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement, dont la 2nde phase est mise en œuvre depuis 2013 jusque 2015, notamment au Maroc, par le PNUD, l'OIM, l'OIT, l'UNHCR, le FNUAP et ONU FEMMES. Ce programme cofinancé par l'UE et la Coopération suisse, vise à appuyer et à accroître la portée d'initiatives locales qui semblent prometteuses en termes d'impacts sur le développement, de potentiels ou de méthodes d'intervention. Notre soutien se traduit par des financements ou/et des formations.
- Le Programme TRQN, financé par le Gouvernement des Pays-Bas. Il s'adresse aux organisations des secteurs public et privé marocains qui doivent définir des besoins en matière de formation et ainsi bénéficier de l'expertise, des Marocains du Monde. Ce transfert de compétences temporaires est de trois mois, mais il peut être raccourci ou prolongé selon les circonstances.
- Le Programme MEDMA 2, destiné à accompagner les investissements des MRE originaires de Belgique. Dans trois régions du Maroc à savoir : l'Oriental, Tanger/Tétouan et Taza/Al Hoceima/ Taouanate

T : Quels sont les autres programmes mis en œuvre par l'OIM au Maroc ?

AS : Notre équipe d'une quarantaine de personnes, basée à Rabat, à Tanger et à Tétouan, également appuyée par notre Bureau régional du Caire, gère de nombreux programmes :

- Le Programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants en situation irrégulière au Maroc, dont l'un des objectifs principaux est d'assister les migrants en situation de détresse et de vulnérabilité ayant exprimé le souhait de rentrer chez eux. Il s'agit le plus souvent de Nigériens, de Guinéens, de Camerounais et d'Ivoiriens. Une aide à la réintégration leur est proposée, financée actuellement par les Gouvernements suisse, belge et néerlandais, qui se traduit par le financement d'un projet. Ces bénéficiaires suivent une formation préalable à la Fondation Orient Occident pour préparer leur retour et leur réintégration.
- Un Programme identique d'assistance pour les Marocains de retour d'Europe que l'on aide à se réinsérer
- Le projet FORSATY d'aide aux mineurs marocains marginalisés, à Tanger et à Tétouan et qui est financé par l'USAID
- Et le projet SALEMM d'appui au travail social pour les jeunes en situation difficile à Khouribga et Beni Mellal financé par l'UE.

T : Quels sont vos priorités à venir ?

AS : Notre priorité est l'assistance au Gouvernement marocain dans la mise en œuvre des réformes visant à réussir le processus de régularisation et d'intégration, incluant notamment la lutte contre les préjugés. Il s'agit en effet d'assurer au mieux le cadre juridique par l'adoption des 3 projets de loi et de leurs circulaires.

MOUVEMENTS/NOUVELLES NOMINATIONS/DISTINCTIONS

❖ **Mouvements au sein du ministère de l'Intérieur :**

*** Walis à l'Administration territoriale :**

- Abdelouafi Laftit, Wali de la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Gouverneur de la préfecture de Rabat, suite au décès de Hassan Amrani qui occupait ce poste.
- Mohamed El Yaakoubi, Wali de la région Tanger-Téouan, Gouverneur de la préfecture Tanger-Asilah.
- Mohamed Ali El Admi, Wali de la région Guelmim-Smara, Gouverneur de la province de Guelmim.
- Yahdih Bouchab, Wali de la région Laayoune-Boujdour-Sakia Al Hamra, Gouverneur de la province de Laayoune.

- Lamine Benomar, Wali de la région Oued Eddahab-Lagouira, Gouverneur de la province Oued Eddahab.
- Abdelfettah Labjioui, Wali de la région Doukkala-Abda, Gouverneur de la province de Safi
- Abdeslam Bikrat, Wali de la région Marrakech-Tensift-El Haouz, Gouverneur de la préfecture de Marrakech.
- Jelloul Samsam, Wali de la région Taza-Al Hoceima-Taounate, Gouverneur de la province d'Al Hoceima.
- Mohamed Moufakir, Wali de la région Chaouia-Ouardigha, Gouverneur de la province de Settat.
- Zineb El Adaoui, Wali de la région Gharb-Chrarda-Beni Hssen, Gouverneure de la province de Kenitra.

*** Walis à l'Administration centrale :**

- Driss Jouhari, Wali Directeur Général des Affaires intérieures.
- Mohamed Faouzi, Wali inspecteur Général de l'administration territoriale.
- Abdellatif Benchrifa, Wali Directeur Général des collectivités locales.
- Hamid Chabar, Wali Directeur de la coopération internationale.
- Allal Sekrouhi, Wali Directeur Général du Fonds d'Equipement Communal.

*** Gouverneurs des provinces, des préfectures et des préfectures d'arrondissement:**

- Mohamed Sabri, Gouverneur de la province de Kalat des Sraghna.
- Mustapha Khedri, Gouverneur de la préfecture de Salé.
- Jamal Makhtatar, Gouverneur de la province d'Essaouira.
- Lahcen Ouboulaouan, Gouverneur de la province d'Azilal.
- Mohamed Benribag, Gouverneur de la province d'Ifrane.
- Brahim Abouzeid, Gouverneur de la province de Sidi Kacem.
- Najat Zerrouq, Gouverneur de la préfecture des arrondissements de Ben M'Sik.
- Hamid Charai, Gouverneur de la province Fahs Anjra.
- Ali Salem Chaggaf, Gouverneur de la préfecture de Mohammedia.
- Hassan Khalil, Gouverneur de la province de Tata. - M. Maati Bekkali, Gouverneur de la province de Taourirt.
- Ismaïl Abou El Houkoug, Gouverneur de la province de Chefchaouen.
- Hassan Sedki, Gouverneur de la province d'Assa-Zag.
- Abdelali Samti, Gouverneur de la province de Taza.
- Abdelkrim Hamdi, Gouverneur de la Préfecture M'diq - Fnideq.
- Mabrouk Tabet, Gouverneur de la province de Jerada.
- Hanane Tajani, Gouverneur de la préfecture de l'arrondissement Hay Hassani.
- Hicham M'Daghri Alaoui, Gouverneur de la province de Mediouna.
- Abderrahmane El Jaouhari, Gouverneur de la province d'Aousserd.
- Saleh Dahai, Gouverneur de la province de Sidi Ifni.

*** Gouverneurs à l'Administration centrale:**

- Abdelmajid El Henkari, Gouverneur, Directeur des affaires rurales.
- Mustapha El Ghanouchi, Gouverneur, Chef du Cabinet du ministre de l'Intérieur.
- Hamid Baris, Gouverneur, chargé de la Coordination avec la MINURSO.
- Youssef Nahi, Gouverneur, chargé des études et analyses.
- Abderrahim Hajjaji, Gouverneur, Directeur des affaires administratives.
- Hamza Belkbir, Gouverneur, Directeur des finances locales.
- Rachid Aafirat, Gouverneur, Directeur des domaines.
- Lahcen Boukouta, Gouverneur, directeur des agences et des services concédés.
- Mustapha El Habti, Gouverneur, Directeur de l'Eau, de l'assainissement à la Direction Générale des Collectivités Locales.

❖ Administration marocaine

- * Démission d'Ahmed Fassi Fihri, directeur général de l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI),

- * Nomination d'Anouar Benazouz à la tête des Autoroutes du Maroc en remplacement à Othmane Fassi Fihri.
- * Nomination de Tamek Mohamed Salah à la tête de la direction de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion,
- * Nomination de Fouad Brini, en tant que nouveau président du conseil de surveillance de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée
- * Nomination de Zouhir Mohamed El Oufir, en tant que Directeur Général de l'Office National des Aéroports.
- * Nomination de **Mohamed Reda Cherkaoui**, en tant que **Directeur de l'Agence urbaine d'Agadir**.

❖ **Diplomatie**

- * Présentation au Roi Mohammed VI de leurs lettres de créance en tant que nouveaux ambassadeurs au Maroc :
 - Roberto Natali, ambassadeur de la République italienne,
 - Tsuneo Kurokawa, ambassadeur du Japon,
 - Frank Carruet, ambassadeur du Royaume de Belgique,
 - Zvonimir Frka Petesic, ambassadeur de la République de Croatie,
 - José de Carvajal Salido, ambassadeur du Royaume d'Espagne.
- * Succédant à Philippe Queau, Michael Millward, est le nouveau Représentant de l'UNESCO pour le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie, basé à Rabat.

RENDEZ-VOUS

- 1/2/2014 à **Rabat** : Table ronde sur le **l'enrichissement illicite par Transparency Maroc**
- 11/2/2014 à **Casablanca** : Université Populaire du Patrimoine sur «Tétouan-Casablanca : le logement social pendant la période des protectorats » par l'IFM et Casa Mémoire
- 11-12/2/2014 : Forum médiatique pour l'Afrique par le ministère de la Communication
- 17-18/2/2014 à **Marrakech** : 3ème Forum des Entrepreneurs Maghrébins, par la CGEM
- 11/3/2014 à **Casablanca** : Université Populaire du Patrimoine sur «Tourisme et patrimonialisation», par l'IFM et Casa Mémoire
- 20-21/3/2014 à **Rabat** : « Les Journée Méditerranéennes des Systèmes d'Information de l'Eau » par l'Association Marocaine des Jeunes Géomaticiens
- 26-28/3/2014 à **Casablanca** : 6ème édition du salon maroco-allemand de l'environnement, "EnviroMaroc 2014"
- 6/4/2014 à **Casablanca** : Université Populaire du Patrimoine sur «Tourisme et patrimonialisation», par l'IFM et Casa Mémoire
- 24/4-3/5/2014 à **Meknès** : Salon International de l'Agriculture au Maroc
- 3/5/2014 à **Casablanca** : Université Populaire du Patrimoine sur «La mise en scène du patrimoine au Maroc», par l'IFM et Casa Mémoire
- 20-21/5/2014 à **Casablanca** : Forum de Partenariat France-Maroc organisé par UBIFRANCE et la CFCIM.
- 1-2/7/2013 à **Paris** : 5ème édition du Forum de l'action internationale des collectivités par Cités Unies France
- 1-5/12/2015 à **Johannesburg** : 7ème édition du sommet Africités par CGLUA

APPELS A PROJETS / ANNONCES

- * Poursuite de l'appel à projets pour le dispositif **DiaMed d'accompagnement à la création d'entreprise pour les porteurs de projet des diasporas** algériennes, marocaines et tunisiennes résidant en Europe souhaitant créer une entreprise dans leur pays d'origine. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement individuel au Maghreb réalisé par nos partenaires locaux et leurs consultants, et d'un atelier d'affaires pour la mise en relation avec les acteurs économiques clés et des experts locaux.

Date limite : 15/2/2014 + d'info : <http://www.entreprendre-mediterranee.com/DiaMed-appelprojet-janvier%202014-entreprendre-mediterranee-90.asp?rubrique=Diasporas&pays=Alg%E9rie,%20Maroc,%20Tunisie>

* BOURSE à PROJETS du **Dispositif conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée.**

24 demandes d'expertise de la part de collectivités territoriales marocaines à destination de collectivités territoriales françaises :

Région de Guelmim-Smara – Province de Guelmim

THEMATIQUE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

1. **Commune rurale de Tagant** (5380 hbts)

Titre : Demande d'expertise pour le renforcement des capacités et des compétences pour la valorisation des atouts touristiques.

2. **Commune rurale de Targa Ouassai** (970 hbts)

Titre : Demande d'expertise pour le renforcement des capacités et des compétences pour la promotion du tourisme en zone de montagne.

3. **Commune rurale d'Abiano** (2959 hbts)

Titre : Modernisation et aménagement de deux sources d'eau minérale dans le cadre du développement communal

4. **Commune rurale de Lakssabi Takoust** (2231 hbts)

Titre : Gestion des déchets, dépollution des sources et traitement des eaux usées.

5. **Commune rurale de Tiglit** (1129 hbts)

Titre : Valorisation du ksar Agadir (habitat traditionnel, patrimoine historique)

6. **Commune rurale d'Ifrane Anti Atlas** (12000 hbts)

Titre : Demande d'expertise pour le renforcement des capacités et compétences de la Commune pour la promotion du tourisme culturel (sites historiques)

7. **Commune urbaine de Guelmim** (117 000 hbts)

Titre : Renforcement des capacités de la Commune pour la valorisation de son patrimoine historique et culturel

8. **Commune rurale d'Adday** (3959 hbts)

Titre : Demande d'expertise pour le renforcement des capacités et des compétences pour la promotion du tourisme lié à la valorisation d'une source d'eau minérale et d'un site préhistorique (peintures rupestres)

9. **Commune rurale de Fasq**

Titre : Demande d'expertise pour le renforcement des capacités et des compétences pour la promotion du tourisme lié à la valorisation d'une source d'eau minérale.

10. **Commune rurale d'Assrir** (5000 hbts)

Titre : Renforcement des capacités de la Commune dans le domaine de la valorisation de sites historiques

THEMATIQUE PLANIFICATION, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. **Commune rurale d'Assrir**

Titre : Renforcement des capacités de la Commune dans le domaine de la valorisation et de la commercialisation des produits locaux (figues de Barbarie notamment)

2. **Commune urbaine de Guelmim**

Titre : Demande de renforcement de capacités pour la gestion d'un centre de conférence

3. **Commune urbaine de Guelmim**

Titre : Renforcement des capacités des élus et cadres de la Commune

4. **Commune rurale de Taghijte** (11 200 hbts)

Titre : Renforcement des capacités de la Commune pour la mise en œuvre le suivi, et évaluation du PCD

5. **Commune rurale de Rasamli** (3540 hbts)

Titre : Renforcement des capacités de planification et de développement local

9 autres projets déposés par 5 collectivités territoriales marocaines :

Région du Souss Massa Drâa :

Commune urbaine de Tiznit (4 projets) :

- Préparation d'une carte des sites archéologiques ;
- Création d'un service de communication interne ;
- Elaboration d'un plan de déplacement urbain ;
- Etablissement d'une carte de précarité urbaine et périurbaine.

Commune de Tafraout El Mouloud : Encouragement à la création de coopératives de l'économie solidaire.

Commune d'Arbaa Ait Ahmed : Actualisation et activation du plan communal de développement.

Groupement de collectivités Al Warda : Valorisation du patrimoine culturel et développement des produits de terroirs autour de la fête des roses.

Région Tanger-Tétouan :

Commune urbaine de Tétouan_:

- Accompagnement pour la création d'un centre d'hébergement et de réinsertion des femmes victimes de violence
- Création de circuits d'accès pour les personnes à mobilité réduite dans différents axes de la ville de Tétouan.

*** Dispositif conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée**

Signature, en avril 2011, d'un accord portant sur la mise en œuvre d'un dispositif conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée.

Ce dispositif, innovant, avec un principe de sélection en continu pour des projets issus d'une démarche volontaire de partenariat, piloté conjointement par la Direction Générale des Collectivités Locales du ministère marocain de l'Intérieur et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Rabat, sous l'égide de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du MAE, est cofinancé à hauteur de 1,2 million d'euros pour la partie française et 10 millions de dirhams pour la partie marocaine pour une période allant jusqu'en 2015. Il comprend trois volets :

- Le cofinancement de projets de coopération décentralisée franco-marocains sélectionnés par un appel à projets ;
- Une assistance aux collectivités locales marocaines par la mobilisation de l'expertise des collectivités territoriales françaises sur des projets spécifiques identifiés via une bourse des projets ;
- Le renforcement des capacités des collectivités locales marocaines en matière de coopération décentralisée par des séminaires de capitalisation afin de diffuser plus largement les bonnes pratiques.

+ d'info : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des/appels-a-projets-et-fonds-en/fonds-conjoint-franco-marocain/article/fonds-de-soutien-conjoint-a-la>

Date limite de dépôt : 31/12/2014

* **Appel à projets** dans le cadre du programme ISI@MED (**Initiative pour la Société de l'Information en Méditerranée**), par le ministère français des Affaires Etrangères et Européennes et le PNUD. Il vise à initier des projets innovants en matière de société de l'information dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Les dossiers de demande de subvention peuvent être déposés tout au long de l'année.

+ d'info : <https://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?menuid=641&lv=2&aid=629>

* Lancement par l'Agence pour la Coopération Internationale et le Développement Local en Méditerranée d'un nouveau programme d'accompagnement à la création d'entreprises dans leur pays d'origine pour les diasporas du Maghreb, le programme ACEDIM Maghreb. Les porteurs de projet sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et gratuit, à la fois depuis l'Europe et au Maghreb à travers nos partenaires locaux.

+ d'info : <http://www.entreprendre-mediterranee.com/diasporas/diasporas-2013-01-acedim-maghreb.htm>

ABREVIATIONS/INDICATIONS

AACID : l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement

ACDI : Agence canadienne de développement international

ADEREE : Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique

ADS : Agence de Développement Social (Maroc)

AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement

AFD : Agence Française de Développement

AMCI : Agence Marocaine de Coopération Internationale

AMDI : Agence Marocaine de Développement des Infrastructures

ANAPEC : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (Maroc)

ANCLM : Association Nationale des Collectivités Locales du Maroc (Maroc)

APP : Agence du Partenariat pour le Progrès (Maroc & MCA/MCC)

AREF : Académie Régionale d'Education et de Formation (Maroc)

ARF : Association des Régions de France

ARLEM : Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne

ARM : Association des Régions Marocaines

BAD : Banque Africaine de Développement

BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

BID : Banque Islamique de Développement

BM : Banque mondiale

BNRM : Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc

CCME : Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger

CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc)

CFCIM : Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc

CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc

CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis

CGLUA : Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

CNDH : Conseil National des Droits de l'Homme

CRI : Centre régional d'investissement (Maroc)

DDC : Direction du Développement et de la Coopération Suisse

DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur (Maroc)

FAMSI : Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour les populations

GIZ : Agence allemande de coopération internationale

HCP : Haut Commissariat au Plan (Maroc)

HCEFLCD : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification (Maroc)

HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés

INDH : Initiative Nationale pour le Développement Humain (Maroc)

IRD : Institut de Recherche pour le Développement (France)

IRES : Institut Royal des Etudes Stratégiques (Maroc)

ISESCO : Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture

JICA : Agence japonaise de coopération internationale

KOICA : Agence coréenne de coopération internationale

MAE : Ministère des Affaires étrangères (France)
MAEC : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Maroc)
MAP : Maghreb Arabe Presse (agence de presse officielle du Maroc)
MCA/MCC : Millenium Challenge Account/Corporation
MENA : region Middle East North Africa
MRE : Marocains Résidents à l'Etranger
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OCP : Office Chérifien des Phosphates
OFPPT : Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (Maroc)
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONE : Office National de l'Electricité (Maroc)
ONEP : Office National de l'Eau Potable (Maroc)
ONEE : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (fusion de l'ONE et ONEP)
PCM : Programme Concerté Maroc (France-Maroc)
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement
PNUE : Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
SIAM : Salon International de l'Agriculture au Maroc
UE : Union européenne
UMA : Union du Maghreb Arabe
UNIFEM : Fonds des Nations-Unies pour la Femme
UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UPM : Union Pour la Méditerranée
USAid : Agence Américaine de Développement International

1 dh = 0,088 € / 1 € = 11,249 en décembre 2013



Le Mot de la Rédaction

➤ Avertissement : Les propos figurant dans cette publication n'engagent pas la responsabilité de l'Ambassade de France ni celle des pouvoirs publics marocains.

➤ Abonnement/Désabonnement :

Pour vous désinscrire, merci de nous renvoyer un mél avec le titre « désinscription », nom et collectivité. Pour recevoir directement « Taâoun, la Lettre des Coopérations au Maroc », envoyez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, institution) à marocoop@gmail.com

➤ Taâoun est votre Publication : N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et toutes les informations et annonces que vous souhaitez y voir paraître. Contact : marocoop@gmail.com

➤ Marocoop Conseil, agence de conseil en Coopération décentralisée basée au Maroc, est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches de développement de coopérations avec des collectivités marocaines : recherche de partenaire, ingénierie de projets, recherche de cofinancements, évaluation, formation.

Elodie MARTELLIERE SADOUK - Marocoop Conseil

BP 4394 - Rabat Tour Hassan - 10020 RABAT

tél : 00 212 (0)663 31 40 02